

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 44 (1910)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1910.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,
fr. 3,50 pour l'étranger.

OURS, LOUPS ET LYNX ⁽¹⁾

LES LOUPS DANS LE JURA CENTRAL

(SUITE)

En faut-il conclure qu'on ne tua pas de loup ces années-là ? Le fait est possible, car l'imperfection des armes au XVI^e siècle devait rendre la chasse aux loups, même avec le concours du piégeage, singulièrement difficile.

D'autre part, la liste extraite des Comptes de la Boursierie comprend des animaux tués, non seulement dans le canton, mais encore dans les régions limitrophes.

Le fait peut s'expliquer par la coutume des chasseurs, forts d'une attestation ou pouvant exhiber la dépouille de l'animal, de collecter dans le pays. Ils ne négligeaient point de passer auprès du Boursier de Neuchâtel, vu les gratifications que la Ville accordait, même pour des animaux tués fort loin des limites de la mairie. Ainsi, en 1573, le Boursier délivre 30 sols « à des gens de Grandson ayant prins des petits loups, » et la même somme « à des gens de Chavannes qui avaient prins un loup ». Mais il distribue 50 sols (environ 20 francs), pour un loup tué à Hauterive, et 3 livres, soit 60 sols, pour un loup pris à la Soue de Martel, propriété de la Ville (1580).

La liste Petitpierre, qui s'étend de 1651 à 1745, donne 425 loups et 29 ours (elle n'indique pas de lynx).

Ces deux documents ont en commun les années 1651 à 1672. Il est facile de vérifier que pour un très petit nombre d'animaux, leurs indications concernent les mêmes captures. Malgré cela, il est certain que les totaux qu'ils fournissent pour la période 1541 à 1745, soit pour un peu plus de deux siècles, et qui se montent à 697 loups, 32 ours et 36 loups-cerviers, sont bien au-dessous de la réalité, non seulement à cause des lacunes de la première liste, mais surtout parce que la seconde, dressée à l'aide des seules archives de Courvet, ne fait guère mention que des carnassiers abattus dans le Val-de-Travers et ses abords, ⁽²⁾ enfin parce que l'une et l'autre se contentent de dire de temps à autre « plusieurs loups », expression que nous n'avons chaque fois chiffrée que par 2 têtes.

Si l'on remarque que la première liste indique, pour tout le canton et ses régions limitrophes 36 carnassiers tués en 113 ans, et la seconde, pour une fraction du canton seulement, et à une

(1) Voir Rameau de Sapin, Février et Avril 1910.

(2) Et encore ne les signale-t-elle pas tous. Le dossier « Chasse » des Archives de l'Etat contient les attestations de plusieurs loups tués sur le territoire des Verrières que je ne trouve pas mentionnés dans la liste.

époque postérieure, 454 carnassiers tirés en 94 ans, on se rendra mieux compte de la grande imperfection de cette statistique.

Celle quelle, elle suffit à nous montrer combien l'appréhension des bêtes féroces se justifiait chez nos ancêtres. Les trances par lesquelles Jean des Barriers a passé, lorsqu'il émiettait ses bricelets au loup qui le talonnait, ont été ressenties par plus d'un passant attardé. J'en citerai comme preuve cette lettre d'un brave habitant du Gicle sur Cravers qui, en 1809, demandait à l'autorité de pouvoir tirer sur les loups, en écrivant : (Musée neuch. 1876) : « Le deuxième jour de la présente année, revenant du moulin de Cravers, portant une charge de farine sur mes épaules, montant la Combe de la Mossa, je me suis trouvé accompagné de deux loups, cela pendant un bout de chemin assez considérable ; je n'ai pas besoin de dire qu'ils me suivaient de courte vue, d'autant que leur mauvaise odeur m'a rendu malade ».

Ses Annales de Boyve signalent de temps à autre les méfaits des loups. En voici quelques extraits :

« 1537. - Les loups firent cette année beaucoup de ravages en Suisse ; leur morsure était même si venimeuse que ceux qui en étaient mordus en mouraient et hurlaient comme des loups. »

« 1571. - Les loups déchirèrent plusieurs personnes. »

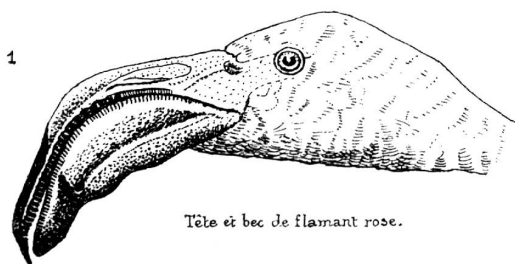
« 1672. - Le 12 Juin, il arriva qu'un loup enragé s'étant trouvé au-dessus de Chézard au Val-de-Ruz, y tua une fille et, courant de village en village, blessa 22 personnes dont plusieurs en moururent dans un état de fureur et les autres tombèrent dans la frénésie. Ce loup attaqua aussi plusieurs bêtes sur les montagnes de Chézard ; un bœuf et deux chevaux en devinrent enragés. Ce loup fut tué le même jour près de Cormoret au Val de St Smier. Il était venu du Val-de-Cravers, où l'on en avait vu un autre le même jour et qui fut tué par un maréchal nommé Dubois. On fit dans les comtés de Neuchâtel et Valangin une chasse générale contre ces bêtes féroces. Le 14 Juin, ceux de la Neuseville et de St Smier firent la même chose sur le même jour, mais inutilement. »

(A suivre).

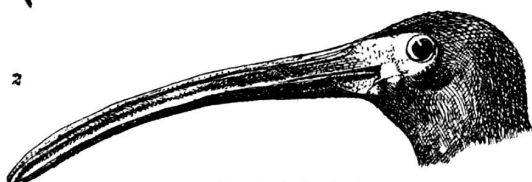
Aug. Dubois.

MIGRATION DES OISEAUX ⁽¹⁾

En Décembre 1909, un flamant rose de 1^m 50 de hauteur est tué dans les mêmes parages que le précédent. En Février 1910, un chasser tire à la Baconnière (48° 10' l. n.), dans la Mayenne, un ibis falcinelle (*Falcinellus igneus*, Leach.)



Tête et bec de flamant rose.



Tête et bec d'ibis falcinelle.

A propos de la cane pilet tuée à Criaire (Vendée) le 21 Novembre 1909, voici la réponse qu'a reçue l'auteur de sa capture : « Afin d'étudier la migration des diverses espèces d'oiseaux de passage, j'ai muni successivement 2300 étourmeaux, oiseaux de proie, canard, etc, d'une bague d'aluminium à la patte. Je vous suis très reconnaissant de votre lettre du 16. XII. 09, aussi ayex l'obligeance de remplir pour publication éventuelle le formulaire ci-inclus, qui forme un feuillet de mon journal, cela d'une

(1) Voir Rameau de Sapin, Septembre et Octobre 1908, Juin 1909 et Mars 1910.

«manière aussi détaillée que possible et d'y joindre une empreinte au crayon assez dur de la bague. Le canard 385 K a été pris dans une « koyë » (sorte de piège) à l'île de Sanô (l. n. 55°20', long. W. 3°30' Greenwich). Agréer, etc. - H. Chr. C. Mortensen de Viborg (Danemark).

La « Ungarische ornith. zentrale » a reçu jusqu'au 20 Janvier 1910, des nouvelles de cinq cigognes baguées en Hongrie, dans l'été 1909: N°1, Natal; N°2, Transvaal; N°3, Natal; N°4, Sans des Bassoutos; N°5, Orange River Colony.

Dans la « Diana », Février 1910, nous trouvons les renseignements suivants, tirés d'une intéressante publication: « Contribution à la connaissance de la nature finlandaise », par le Dr H. M. Sander d'Helsingfors. Chaque espèce ornithologique est signalée avec son nom en latin, en finnois, en allemand et en suédois; les observations portent sur les oiseaux hivernants; Arrivée au printemps; Époque de la ponte; Départ d'automne.

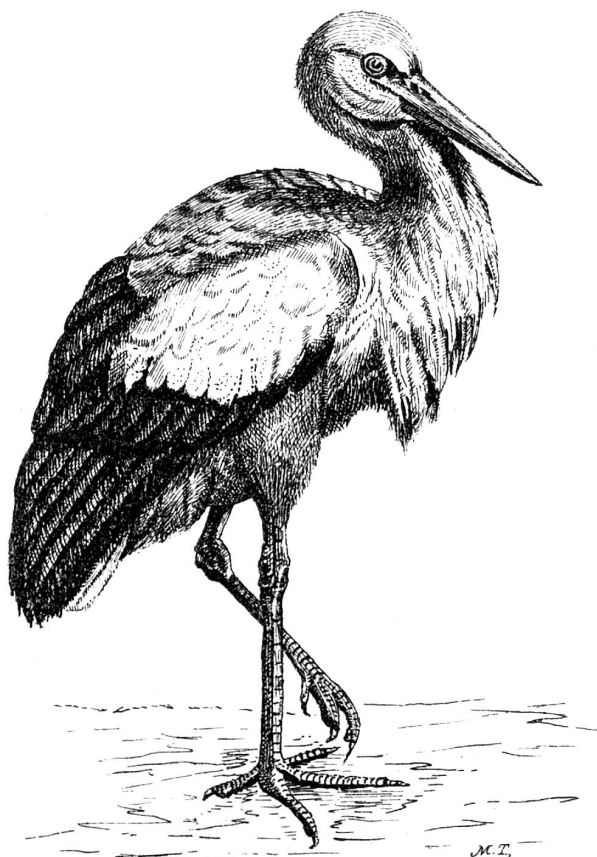
Le nombre des stations d'observations ornithologiques est actuellement en Finlande de 80 (contre 41 en 1906) et les observateurs (dont plusieurs dames), au nombre de 46, ont donné 1800 observations concernant 150 espèces. Se tout,

accompagné de tables météorologiques, de remarques sur les maxima, les minima ou les arrêts dans les passages.

Le 4 Décembre 1905, avant l'aube, un chasseur fait lever à l'embouchure de l'Åa de Sarnen, une bande de 8-10 outardes canepetières (*Otix tetraz*, L.). Le lendemain, il en tue une. (En Décembre 1902, on avait observé deux exemplaires de cette espèce, près de Champion (Berne). L'un d'eux est actuellement au Musée de Neuchâtel).

Nous avons reçu de Rossitten (Vogelwarte) un certain nombre de renseignements que nous résumons pour les lecteurs du Brameau.

Le 24 Avril 1909, près de Harietein à 110 km. au N.-E. de Damas, sur le chemin des caravanes conduisant à Balmyre, la cigogne 1002 fut capturée; elle avait été baguée en Juillet 1907 près de Gilsit, elle se trouvait donc à 2580 km. de son lieu de naissance, et elle avait porté l'anneau pendant 1 an et 9 mois. La troupe à laquelle elle appartenait devait se trouver sur le chemin du retour de ses quartiers d'hiver, elle suivait la route de l'embouchure du Nil à travers la Syrie et l'Asie-Mineure. Cette capture fixe une



La Cigogne blanche.
(d'ap. Specht).

station pour la route suivie entre la Hongrie et la vallée du Nil.

Des nouvelles parvinrent encore du pays des Bassautos, de Morija et de Luting. La première cigogne baguée fin Juin 1908 à Cargutschen, la seconde le 18 Juillet 1908 à Sattana (endroits situés dans la Russie orientale). Ces deux oiseaux, âgés de 9 mois environ, avaient fourni un vol de 9600 km.

Du Sud de l'Afrique, six trouvaillés pourvus par l'anneau sont à noter :

1. Lac de Fittu, à l'E. du lac Tschad, cigogne née à Seligenfeld, près Königsberg (Prusse)
2. Roseires sur le Nil Bleu au Soudan (de Goldap, Prusse orientale).
3. Fort Jameson, dans le N.-O. de la Rhodésie (de Streitz en Poméranie).
4. Désert du Kalahari (de Dambrowsken, Prusse orientale).
- 5 et 6. Les deux sujets du pays des Bassautos.

Deux cigogneaux bagués dans l'été 1909 à Marbourg (Styrie) s'envolèrent fin Septembre, l'un d'eux fut tiré le 28 Septembre 1909, à Roccella en Calabre.

Quoique nous n'ayons point de cigognes nicheuses dans notre contrée, nous ajoutons cependant que la « Vogelwarte » donne gratuitement des bagues destinées aux jeunes oiseaux encore à demi-aillés. Plusieurs centaines de ces bagues ont été distribuées à ceux qui en faisaient la demande. On parviendra de la sorte à dresser exactement une carte indiquant la migration des cigognes des rives de la Baltique à leurs quartiers d'hiver du Sud de l'Afrique.

(A suivre).

A. M.-D.

Prise des taupes. - Le Journal de Genève du 4 Janvier 1910 et la Feuille des Jeunes naturalistes du 1^{er} Février 1910 (Paris), ont reproduit l'entre-filet suivant : « Sur le territoire de Corcelles-Cormondrèche (Neuchâtel), un taupier a récemment pris 4000 taupes dans l'espace de 18 jours, ce qui fait un gain journalier de 44^{fr} 44 et un total de 800 frs. » Que sera-ce des hannetons au printemps prochain ? ajoute la Feuille.

Nous avons eu la curiosité de contrôler cette information à la source. En réalité, il a été pris en 1909, sur le territoire de Corcelles-Cormondrèche : 1866 taupes, payées 20 centimes l'une, et 2589 souris, payées 15 centimes, ce qui fait un total de 462^{fr} 15, pour 48 journées environ. Dans ces souris se trouvent sans doute des mulots, des campagnols et des musaraignes. Or, les taupes et les musaraignes, qui sont des Insectivores, sont des animaux utiles, grands destructeurs de vers blancs et autres larves. La Commune de Corcelles-Cormondrèche a dû payer 3000 frs. en 1904, pour la destruction des vers blancs. Ne tenterait-elle pas une expérience intéressante en supprimant, quelques années durant, tout crédit pour la prise de ces petits mammifères ? Peut-être arriverait-elle à constater que cette économie entraîne une diminution corrélatrice de la dépense occasionnée par la prise des vers blancs et des hannetons. Il serait également fort intéressant de voir à quelles constatations l'on arriverait dans une commune où la prime serait nulle pour les taupes, mais maintenue, ou au besoin renforcée, pour les souris ! c'est-à-dire, en réalité, pour la bonne douzaine d'espèces différentes de rongeurs et d'Insectivores que le public baptise tout court de ce nom.

Réd.